



École Antoine de Saint Exupéry

Circonscription de Libourne 2
6, rue du Cheminot, 33230 Abzac
Tel : 05 57 49 32 61
Mail : e.abzac@ac-bordeaux.fr

2^{ème} CONSEIL D'ECOLE DU 28/03/2025

COMPTE RENDU

La réunion débute à 17h35.

Présentation des membres du conseil d'école

Sont présents :

- Elodie Varanda (enseignante de PS)
- Laure Boudon (enseignante de MS)
- Giovanni Vidal (enseignant de GS-A)
- Lucie Hoëttick (enseignante de GS-B)
- Thomas Larrétéguy (enseignant de GS-C)
- Stéphanie de Miras (enseignante de CP-A)
- Dorothée Schmidt-Moracchini (enseignante de CP-B)
- Victor Grelet (enseignant de CE1-A)
- Nathalie Hébrard (enseignante de CE1-B)
- Carine Sarrazit (enseignante de CE2)
- Claire Estebenet (enseignante de CM1-CM2)
- Orlane Le Roux (remplaçante affectée en MS)
- Clémence Gay (remplaçante)
- Marie Cuvillier (remplaçante)
- Nathalie Fredon (Directrice)
- Grégory Bordat (Maire)
- Évelyne Pariolleau (1^{ère} adjointe au maire – déléguée chargée des affaires scolaires)
- Christine Mélot (Conseiller municipal aux affaires scolaires)
- Lucas Caillau (Périscolaire)
- Élodie Picard (Périscolaire)
- Marine Zukowski (Parent d'élève élu)
- Aurélia Choplin (Parent d'élève élu)
- Julie Bechamps (Parent d'élève élu)
- Jessica Afiniti (Parent d'élève élu)



- Nadège Cassagne (Parent d'élève élu)
- Sandrine Devaud (Parent d'élève élu)
- Marine Zukowski (Parent d'élève élu)
- Lauranne Decressac (Parent d'élève élu)
- Kimberlay Varry (Parent d'élève élu)
- Auriane Carbajal (Parent d'élève élu)
- Aude Charlet (Parent d'élève élu)
- Laura Chaussat (Association de parents d'élèves – APE)

N. Fredon prie d'excuser également les absences :

- Maryline Troncatti (enseignante de CM1)
- Fabienne Cassin (Directrice périscolaire)
- Solène Doron (Parent d'élève élu)

L'ordre du jour est fixé par l'académie.

N. Fredon présente le nouveau maire de la commune, Grégory Bordat, qui remplace dorénavant Jean-Louis D'Anglade. Un tour de table est alors réalisé pour présenter les membres du conseil d'école.

ÉDUCATION NATIONALE

I) Parcours de l'élève

a) Bilan des évaluations nationales

- Depuis cette année, toutes les classes du CP au CM2 ont passé des évaluations nationales. Seules les classes de CP et CE1 le faisaient jusqu'à présent.
- Ces évaluations se sont déroulées en début d'année et à l'issue, chaque parent a été reçu par les enseignants pour une restitution individuelle.
- Les classes de CP, elles, ont eu une deuxième période d'évaluation en janvier (un point d'étape) et les parents ont de nouveau été reçus individuellement (comme les années précédentes).
- Nos résultats sont au-dessus de la moyenne des autres écoles du département ainsi que des écoles présentant les mêmes contextes socio-économiques, excepté pour deux classes d'âge, qui elles, ont des résultats plus faibles. Cela est dû dans ce cas à un assez grand nombre d'élèves présentant des difficultés scolaires, déjà identifiées les années précédentes.
- Nous n'avons pas de comparaison avec le niveau national.

b) Organisation de l'accueil des élèves en PS, en CP et en 6^{ème}

- En PS :
 - Réunion de présentation avec les parents en juin.



- Accueil dans la classe au mois de juin des futurs PS avec un des parents sur un petit moment (environ 2h) pour se familiariser avec les lieux et l'enseignante.
- Sous réserve d'acceptation par l'inspectrice, accueil échelonné des petits : la moitié de la classe le premier jour, l'autre moitié le deuxième jour, et toute la classe à partir du troisième jour.
- Les futurs PS sont invités à la kermesse.
- En CP :
 - Comme tous les ans, les élèves de grande section seront accueillis en CP une matinée complète à la fin du mois de juin afin de se familiariser avec les locaux et les enseignantes pressenties pour assurer ce niveau l'an prochain. Ils seront donc répartis dans les 2 classes de CP actuelles. Pour cette demi-journée, les élèves seront également accueillis à la cantine comme des élèves de CP et prendront un plateau.
 - Il y aura également progressivement une intégration, toujours au mois de juin, dans la cour « des grands » durant quelques récréations.
- Liaison avec la 6^{ème} :
 - Un événement marquant est l'organisation du cross avec le collège, que l'école a (encore) remporté.
 - Certains élèves de CM2 ont participé aux journées « école ouverte » lors des vacances de la Toussaint. Ces journées se passent au collège de Coutras et différentes activités sont proposées aux élèves de CM2 mais aussi aux élèves de sixième. Pour pouvoir assister à ces journées, il faut s'inscrire préalablement.
 - Tous les élèves de la classe de CM2 sont allés visiter le collège de Coutras au mois de janvier. Ils étaient répartis dans des classes de sixième et ont suivi les cours de cette classe pendant quatre heures. Ils ont également mangé au self avec les collégiens. Tout s'est très bien passé.
 - L'association « énergie jeune » est venue faire une intervention dans la classe de CM2. Les élèves ont ainsi pu parler librement de leurs appréhensions liées au passage au collège mais aussi de leur impatience de découvrir un nouvel environnement. L'intervenant a pu mettre en avant les bonnes habitudes à prendre pour réussir au collège. Une nouvelle intervention est prévue en mai.
 - Une réunion avec le principal du collège de Coutras a été proposée aux parents. Deux familles y sont allées.

II) Projets et vie de l'école

a) Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l'école

- Le Carnaval de l'école a eu lieu comme chaque année hier : les maternelles ont défilé devant l'école et dans chaque classe d'élémentaire avec les costumes qu'ils avaient en partie confectionnés et en jouant de leurs instruments. C'est l'occasion pour tous de perpétuer une tradition appréciée et festive essentiellement mais qui peut permettre des apports pédagogiques et culturels (évocation des carnivals célèbres par exemple).
- L'étendoir des mots aura lieu le vendredi 18 avril : c'est l'occasion pour les parents d'entrer dans la cour pour découvrir les écrits ou productions réalisés dans chacune des classes et



étendus sur des fils à linge. Cette année, les CP profiteront de ce moment pour exposer sous le petit préau leurs collections de 100, réalisées en famille : cette exposition fait suite à leur « Jour du 100 », journée spéciale du 100^{ème} jour de CP.

- Intervention de l'infirmière dans l'école : sensibilisation sur l'hygiène buccodentaire pour les classes CP et CE2, et une intervention sur les dangers de l'écran pour les élèves de CE1.
- La mairie a proposé de réfléchir à une fresque murale évolutive réalisée sous le vieux préau. Nous sommes intéressés par ce projet qui pourrait être dirigé par un plasticien financé par la mairie. Nous lui proposerons d'exploiter le thème du Petit Prince. L'idée est que chaque enfant puisse laisser une trace de son passage. Le conseil d'école remercie la municipalité pour ce projet.
- Intervention SMICVAL : la mairie a également suggéré que nous fassions des rencontres ou sorties avec le SMICVAL et le SIAEPAVID (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement de la Vallée de l'Isle) pour sensibiliser les élèves aux enjeux majeurs des déchets et de la gestion de l'eau. Nous sommes également intéressés par ce projet qui a déjà été mené par le passé à l'école, sous condition de financement des déplacements. Par le passé de nombreuses actions avaient été réalisées sur ce thème : des poubelles de tri ont été mises en place dans l'école, des visites du SMICVAL avaient été organisées, un composteur a été installé dans la cour des maternelles...
- La classe de PS accueille 2 personnes âgées qui viennent une fois par mois, pour participer à des ateliers (pâtisserie, bricolage) ou des jeux avec les enfants. La visite de la RPA (résidence pour personnes âgées) par les enfants n'est malheureusement pas possible par manque de place (une salle notamment) pour accueillir toute une classe.
- La classe de PS invite également l'ensemble des parents d'élèves de la classe pour participer à des jeux de société le jeudi. La classe de MS mène le même projet, à raison d'un parent d'élève à la fois.
- La classe de MS sort régulièrement en extérieur pour faire classe dans la nature.
- La classe de MS découvre et correspond avec d'autres pays : Grèce, Turquie et Espagne (langue, coutumes...).
- Les classes de GS ont débuté leur cycle d'activités aquatiques à la Calinésie. Il s'étalera sur toute la période en cours et se terminera après les prochaines vacances.
- Les classes de GS organiseront un cycle vélo, à l'aide de modules spécifiques, dans la cour de récréation. Une sortie est prévue dans ce cadre. L'aisance des enfants en vélo est en partie due aussi à la disponibilité des vélos de la cour de récréation qui ont été financés par l'APE.
- Pour la classe des GS-B, un projet de classe est lancé depuis cet automne : celui d'une correspondance avec une autre classe de GS de l'école des Églisottes. Une rencontre est prévue avec les correspondants à la fin de l'année (sans doute avec une nuitée, à confirmer par l'inspection).
- Les CP ont un projet scientifique autour de l'électricité.
- La sortie à Bordeaux annoncée au 1^{er} Conseil d'école a bien eu lieu le 13 décembre. Les classes de CE1-B et CE2 ont visité le Musée des Beaux-Arts le matin. À cette occasion les élèves ont découvert grâce à petit carnet-rallye les grands types d'œuvres que l'on peut observer dans un musée (natures mortes, paysages, portraits, sculptures) et ont étudié plus particulièrement un tableau de Pierre Lacour sur le port de Bordeaux. Le temps favorable nous a permis de pique-niquer à l'extérieur dans les jardins du musée et l'après-midi nous avons assisté à un spectacle à l'auditorium : « La véritable histoire du livre de la jungle ». L'histoire était dite par

un conteur très talentueux et illustrée en arrière- plan par des « eaux-fortes », images gravées sur du métal. Tout le monde a apprécié cette journée riche en enseignements.

- Projets de classes des CM1 et CM1/CM2 :
 - COTEAC « Chant et nature : exploration, transmission ! », avec l'invention de 2 artistes, Agnès et Josph Doherty. La CALi finance ce projet. Trois ateliers ont été prévus avec ces artistes pour permettre aux élèves de découvrir leur univers, et faire de la musique avec des éléments de la nature dans le but de raconter une histoire. Chacune des deux classes aura sa propre histoire, avec les idées propres aux élèves.
 - « Energie jeune » : l'association Energie Jeunes est intervenue une fois 1h (ils reviendront une autre fois 1h en mai) dans la classe de CM1 et dans la classe des CM2 afin de parler des découvertes et des défis réalisés en classe ainsi que la gestion des émotions. Pour les CM2, ces temps leur permettront de se préparer pour l'entrée au collège. Ces temps de paroles ont été très appréciés par les élèves.
 - Sortie « Nat&a » prévue pour les deux classes le 27 mai sur la journée, avec 2 activités prévues : accrobranche et un parcours dans la zone aventure.
- Les sorties, et notamment celles de fin d'années, sont financées par la mairie, à raison d'un budget de 2500€, et par l'APE, à raison de 200€ par classe. N. Fredon les remercie au nom du conseil d'école.
- Des dépistages et bilans sont réalisés : un orthoptiste en PS, une puéricultrice de la PMI en MS, le médecin scolaire auprès des élèves de GS ciblés par les enseignants, une infirmière en CE2, et un kinésithérapeute en CM1 (pour le rachis).

b) Présentation du nouveau projet d'école

- Le projet d'école 2020-2024 vient de prendre fin. Un nouveau projet d'école est en cours de rédaction et sera finalisé pour la fin de l'année scolaire 2024-2025. Il s'articulera autour de 3 axes. Chacun de ces axes répond à un besoin identifié en conseil des maîtres par les enseignants. Chaque axe se déclinera sous la forme de fiches actions qui détailleront la mise en œuvre concrète du projet d'école. Sous réserves de modifications éventuelles, les trois axes retenus sont :
 - Le langage oral et lecture.
 - La concentration et l'attention.
 - Les liaisons inter-cycles et intra-cycles (harmonisation des enseignements, création d'outils...).

c) Aménagement de la cour de récréation et des préaux

- L'APE a obtenu un budget de 7500€ d'une autre association pour financer divers aménagements de la cour de récréation élémentaire et maternelle.
- Pour ce qui est de l'élémentaire, ce budget servira en partie à refaire le marquage au sol déjà présent (notamment le terrain de basket), ainsi qu'à ajouter une ou deux marelles. Seront également financées une ou deux banquettes autour des arbres. Des devis sont déjà en cours.
- Le marquage en maternelle prendrait la forme d'un réseau de circulation pour les vélos.
- G. Bordat précise les travaux qui vont être réalisés dans la cour des maternelles : suppression d'un arbre, terrassement, renouvellement de l'enrobé. Cependant, les enseignants souhaiteraient conserver l'arbre, éventuellement en créant un espace végétalisé autour. Le

projet final sera discuté en concertation avec la mairie, en sollicitant éventuellement un professionnel (architecte paysagiste, comme M. Antoine Lamothe).

- Les enseignants de maternelle souhaiteraient la mise en place d'un bac à sable, autorisé par la réglementation et estimé à environ 4000€. Il présente cependant certains inconvénients : il faut le refermer à la fin de chaque récréation et vider les chaussures et les poches des élèves à la sortie du bac. N. Fredon propose l'aménagement d'un petit bac refermable (au sol ou sur table) pour tester le projet.
- Les ATSEM proposent également des petits tapis extérieurs permettant aux enfants de jouer à différents jeux de société qui seraient en libre accès.
- J. Afiniti propose la mise en place d'une boîte à livres qui serait installée à proximité de l'école. G. Bordat annonce que le projet est d'ores et déjà lancé et que la boîte à livres est commandée (pour un coût de 450€).

III) Fonctionnement de l'école

a) Bilan intermédiaire sur la sécurité

- Comme annoncé au premier conseil d'école, un exercice « risques majeurs » a eu lieu le 24 janvier 2025 :
 - L'effet attendu était le regroupement et le confinement des élèves et du personnel aux points de rassemblements situés au sein de l'école.
 - Toutes les procédures ont été appliquées. Les personnels ont bien tenu leurs postes.
 - Les facteurs aggravants (absence de la directrice, enseignante en sortie de proximité, classe en sport dans la cour) n'ont pas impacté le confinement.
 - Certains points d'amélioration ont été identifiés : achat de réserves de gaz pour corne de brume, achat d'une clé spéciale pompier pour un accès facilité aux coupures, les enseignants chargés respectivement de la surveillance des accès à l'école et de la coupure des circuits d'alimentation (gaz, électricité, eau) doivent se mettre à l'abri également.
- Un exercice « incendie » avec évacuation de l'école et regroupement dans la grande salle du centre culturel est prévu avant le 14 avril 2025.
- Un ou plusieurs exercices de synthèse, avec déclenchement inopiné, auront lieu à des dates non communiquées. Ces exercices ont pour objectif de maintenir la vigilance des membres de la communauté éducative de l'école (et de supprimer le risque d'une absence de réaction face à un déclenchement non prévu).

b) Préparation de la prochaine rentrée

- Le nombre de naissance en 2022 est au-dessus de la normale, ce qui permet d'anticiper une arrivée massive de PS (estimée entre 30 et 35 élèves). De plus, une toute petite cohorte de CM2 quittera l'école.
- L'inspection provoque donc la création d'une nouvelle classe, ou plus précisément, la nomination d'un nouvel enseignant (puisque les locaux de l'école ne sont extensibles).



- L'utilisation de l'actuelle garderie en salle de classe n'est pas souhaitée par la municipalité : les horaires d'accueil des enfants en garderie ne sont pas compatibles avec ceux du début des classes, l'aménagement et la décoration de la garderie ne serait plus pérennes.
- Une alternative est envisagée : la mise en place d'une co-intervention de deux enseignants de classes dédoublées (GS, CP ou CE1). N. Fredon présente les différents inconvénients d'une telle solution. En tout état de cause, un déménagement et un aménagement sont prévus, avec sollicitation des services municipaux.
- Le poste créé pourrait vraisemblablement ne pas être reconduit à la rentrée suivante, ce qui plaide en faveur de la solution de co-intervention.
- La municipalité ne modifie pas sa politique d'accueil des élèves de 2 ans (ces élèves ne seront pas inscrits à l'école) et des hors-communes (étudiés au cas par cas).

c) Travaux demandés

- Malgré un suivi régulier des travaux, il subsiste un problème de chauffage dans la bibliothèque, la salle qui est près du bureau de direction à l'entrée de la cantine. En effet, cette salle qui est utilisée quotidiennement par le RASED ou l'aide aux devoirs ne parvient pas à dépasser les 14°C les jours de froids malgré un chauffage qui tourne à plein régime. Un devis est en cours pour le problème soit réglé avant les vacances.
- Ensuite, l'alarme de l'école côté élémentaire, se met à sonner sans que nous puissions l'arrêter durant plusieurs minutes lorsque nous la désactivons le matin. La solution nécessite de refaire tout le système, devenu obsolète. Un devis est également en cours pour ce problème.
- La porte d'entrée Sud donnant accès au couloir des élémentaires ne s'ouvre pas. Le problème est pris en compte par la municipalité.

MAIRIE

- Le budget municipal est reconduit :
 - 2500€ pour le transport.
 - 11000€ pour les fournitures.
- G. Bordat rappelle les investissements récents :
 - En 2020 :
 - La rénovation des sanitaires se montaient à 20000€.
 - Nouveau préau des maternelles : le bureau d'étude doit détruire le revêtement du sol et le refaire dans le cadre de la garantie décennale.
 - Achat d'ordinateur pour M. Vidal (GS).
 - En 2021 :
 - Installation de la climatisation pour 12000€.
 - En 2022 :



- Isolation thermique du mur côté parking pour 23000€.
- Acquisition d'ordinateurs portables.
- Achat d'un four pour la cantine pour 10000€.
- En 2023 :
 - Mise en place de la salle de motricité en préfabriqué, revenant à un coût de fonctionnement d'environ 18000€ par an.
- En 2024 :
 - Remplacement des huisseries de l'élémentaire.
 - Création du parking à l'Ouest.
 - Régulation du chauffage, piloté à distance sur tablette.
 - Rénovation des huisseries de la cuisine.
- En 2025 :
 - Rénovation des huisseries de la cuisine.
 - Rénovation de la cour des maternelles.
 - Renouvellement du parc informatique vieillissant, avec mise en place d'un serveur sur l'école (communauté de travail, site Internet, partage et sauvegarde des fichiers).
 - Mise en place d'un espace non-fumeur devant l'école.
- La mairie investit entre 40000 et 50000€ par an pour l'école en moyenne, hors coûts de transport ou fournitures.
- Disposant de pouvoirs de police judiciaire, le maire pourra prochainement établir des procès-verbaux d'État envers les contrevenants qui ne respectent pas le stationnement ou la circulation devant l'école.

QUESTIONS DIVERSES

- Sens de circulation au portail : des barrières pourraient être installées (comme ce fut le cas pendant la crise du COVID19), en distinguant éventuellement les parents de maternelle et d'élémentaire. Une expérimentation en ce sens va être tentée.
- Surveillance pendant les temps de pause, notamment méridienne : il n'y a pas de quota de surveillance imposé par la loi. Deux adultes sont systématiquement présents dans la cour des élémentaires pendant la pause méridienne (deux enseignants obligatoirement lors des autres récréations de la journée). Des disputes peuvent survenir, voire des violences. Les parents qui constatent ces faits sont invités à venir, au plus tôt, les relater en mairie.
- Voitures garées en double file devant l'école : question abordée ci-dessus.



- Dates d'inscription au centre de loisirs : cette question ne concerne pas le conseil d'école. Une inscription pourra être proposée trois semaines à l'avance, mais le programme ne sera disponible qu'une semaine à l'avance. Ce système sera mis en place dès les vacances d'avril.
- Kermesse de l'école : une maman propose de dynamiser la kermesse en apprenant des chansons à chaque classe de l'école. Ce projet se déroulerait au bénéfice de l'ensemble des classes, sur le temps méridien. Le conseil d'école est favorable au projet.
- Le 22 juin, en collaboration avec d'autres associations, une course sera organisée au profit du don d'organe. En plus des adultes, les enfants à partir de la GS seront invités.

La date du prochain conseil d'école est fixée au mardi 10 juin à 17h30.

La séance est levée à 20h10.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le secrétaire de séance, Giovanni Vidal. Il sera affiché à l'entrée de l'école et disponible sur le site Internet de la mairie d'Abzac.